

I°) Destruction du collège unique : ne rien lâcher sur le fond.

Les annonces du « choc des savoirs », si elles sont appliquées, provoqueraient un recul de 50 ans en arrière en actant la fin du collège unique. La détermination de l'avenir scolaire des élèves par les évaluations nationales standardisées de sixième (qui deviendraient alors, malgré leurs énormes défauts, les examens les plus importants de la scolarité) est inacceptable. L'hétérogénéité des classes surchargées, l'appauvrissement de l'ambition sociétale du rôle des personnels de l'éducation nationale et l'inclusion sans moyen ont conduit à un désabusement de nombreux personnels. Si les modalités pratiques de la mise en place d'une telle réforme mobilise, il nous semble fondamental que le SNES-FSU poursuive le combat sur le fond en mettant en évidence que c'est notre idéal social qui est à défendre. Plus que jamais, le collège unique doit être au cœur de nos campagnes pour sensibiliser nos collègues au rôle fondamental pour une société juste, émancipée et luttant contre les déterminisme.

II°) Le modèle du SNES-FSU pour le collège

Afin de matérialiser ses différents mandats et de proposer un autre modèle de collège, le SNES-FSU a travaillé à la construction d'une grille collège qui est proposée en contribution pour ce congrès. Des camarades d'École Émancipée ont été dans le sens de cette réflexion et ont pu intervenir à différents moments pour faire part de leurs remarques et de leurs suggestions sur cette grille. Le travail rendu est donc intéressant et nous permet nous questionner sur nos mandats (dont l'empilement amène parfois un manque de réalisme de l'ensemble). Cependant, il nous semble qu'en état actuel, la grille ne peut être vu comme final et doit amener à une réflexion et une remise en cause de certains de nos mandats passés.

Le constat fait de la place du travail hors temps scolaire dans la création des inégalités de réussite est partagé. Cependant, le volume des semaines proposé questionne. Quand bien même les modalités des cours seraient adaptés, dans des classes réduites (nous sommes d'ailleurs totalement favorables à un mandat réduisant le nombre d'élèves par classe), avoir des semaines pouvant atteindre les 32 h en fin de cycle 4 questionnent.

Alors que nous défendons nous même une réduction du travail, cela fait émerger plusieurs problématiques :

- des journées et des semaines trop longues pour les élèves en particulier pour celles et ceux qui ont des temps de transport conséquent,
- des bâtiments inadaptés : dans de nombreux collèges ont manque déjà de salles et de place. Si tous les créneaux d'ouverture doivent être pris par l'ensemble des classes, c'est matériellement impossible si ce n'est à multiplier les algecos.
- un casse tête pour la création des emplois du temps : le modèle proposé cumule des dédoublements, l'absence total de la moindre marge horaire (tous les créneaux des élèves sont pris), l'existence d'options (donc éventuellement des heures mis en barrette). Les emplois du temps seront donc au millimètre avec quasiment aucune possibilité de prendre en compte ceux des professeur.e.s dans leur construction.
- des réflexions à avoir sur la création des différentes options (facultatives et obligatoires) et ce qu'elles peuvent induire, même involontairement, de ségrégation inter-établissement ou de détournement des finalités pour l'orientation.
- les effets sur la participation par les élèves (certes le plus souvent socialement favorisé.e.s mais pas que) ayant des pratiques sportives, culturelles et/ou associatives en dehors du temps scolaire,

Les quelques apports de la chronobiologie proposent une durée hebdomadaire en collège entre 25h30 et 28h¹. Si les études sur ce sujet manquent, il nous semble nécessaire de réfléchir encore à cette grille afin de la rendre projetable pour nos collègues. Il est également nécessaire de porter, en parallèle et de manière concrète. Il nous semble donc important que les congrès académiques et le congrès national se saisissent de la fiche 4 du thème A pour borner de façon plus réaliste notre modèle.

La création d'un contre modèle est un projet ambitieux et porteur. Le travail mené jusqu'ici est utile mais il questionne nos mandats sur le nombre maximal d'heures hebdomadaires pour les élèves, la place des « vies de classe », la faisabilité et les contraintes. Est-ce que nos élèves sont en mesure d'avoir 32 heures de temps d'enseignement hebdomadaire ? La question mérite d'être posée et débattue.

Jordi LE COINTE, Ecole Emancipée

1 Rythmes de vie et rythmes scolaires :Aspects chronobiologiques et chronopsychologiques de François Testu, 2009,